



PROCÈS-VERBAL  
de l'assemblée générale ordinaire  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue le 8 mai 2013  
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

*On manque pas de fronts !*

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président  
Francis Lagacé, 2<sup>e</sup> vice-président  
Véronique De Sève, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
Dominique Daigneault, secrétaire générale  
Manon Perron, trésorière

### Conseil syndical

Patrice Benoit, environnement et développement durable  
Flavie Achard, éducation  
Alain Ouimet, CASS  
Suzanne Audette, santé et services sociaux  
Anick Ferland, jeunes  
Linda Boisclair, condition féminine  
Donald Picotte, LGBT  
Louis-Carlo Cantave, immigr. et relations ethnoculturelles

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE

Le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, rappelle aux délégué-es que c'est la dernière fois qu'on se rencontre avant le congrès. Pour certains, il s'agit de leur dernière assemblée générale comme délégué-e puisqu'ils ou elles partent à la retraite.

Les propositions qui seront débattues au congrès sont présentées à l'assemblée, mais il n'y aura pas de débat.

Gaétan Châteauneuf remercie toutes les personnes qui ont manifesté le 27 avril contre le saccage de l'assurance-emploi et qui ont fait un succès de cette manifestation. Le 1<sup>er</sup> mai, la Coalition montréalaise contre la réforme de l'assurance-emploi, a organisé une marche où les manifestants se sont rendus à un bureau d'assurance-emploi... fermé. Puis, au cours du dernier mois, le règlement municipal P-6 a retenu notre attention puisque le conseil municipal a rejeté le projet d'abolition du règlement, conséquemment, le port du masque demeure interdit et l'obligation de dévoiler l'itinéraire est maintenu. Ce projet de loi est abusif et donne lieu à des situations pour le moins discutables, comme par exemple, ces parents qui manifestaient devant une école pour dénoncer la sécurité

déficiante à une intersection et qui ont été avisés que leur manifestation était illégale.

Le conseil central était de la rencontre du CIMM avec le maire et les chefs des partis d'opposition comme il le fait depuis quelques années dans le cadre du 1<sup>er</sup> mai. Il a aussi été présent lors de rassemblements de la Coalition pour des écoles saines à la CSDM.

Le président du conseil central souligne que les impacts de l'obsession du déficit zéro se font lourdement sentir dans la santé. À Bordeaux-Cartierville, l'annonce de 76 postes coupés fait mal. Les rumeurs de vendre l'Hôtel-Dieu pour le transformer en condos de luxe, persistent. Il y aura d'ailleurs une manifestation devant le centre hospitalier, la semaine prochaine pour tenter de faire renverser la vapeur.

En fin de semaine dernière, Québec solidaire a tenu son congrès et Andrés Fontecilla a été élu le nouveau porte-parole et président du parti.

En ce qui concerne le conflit de travail chez Mapei, il y a eu une mob-bâtisse ce midi pour souligner l'année de grève des travailleurs de Mapei, le 4 mai. Le moral est bon malgré le mépris de l'employeur.

Chez Transcontinental, 11 postes de journalistes sur 22 sont coupés. On en parlera plus tard dans l'assemblée.

Bonne assemblée !

## **2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS**

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## **3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD**

Gaétan Châteauneuf souligne la présence de Gisèle Frenette, déléguée du STT du Centre de santé de Tulattavik de l'Ungava, par voie téléphonique.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2013
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
9. Conflits
  - Syndicat de l'information de Transcontinental-CSN
10. Fondation
  - Invité : Marc Lapointe
11. Propositions du congrès
12. Lutte à l'homophobie
13. Compte-rendu du Forum social mondial de Tunis
14. 24 heures pour un Québec apprenant
15. Leucan
16. Règlement P-6
17. Divers

**Il est proposé par Louis-Carlo Cantave  
appuyé par Roger Davidson**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 3 AVRIL 2013**

**Il est proposé par Richard Gagnon  
Appuyé par Alain Ouimet**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2013, tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS**

**Il est proposé par Nicolas Grenon  
Appuyé par Judith Huot**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Dominique Daigneault présente la liste des syndicats en instance d'accréditation et les syndicats à affilier.

**Il est proposé par Robert Poisson  
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on accueille et affilie le syndicat suivant :

- **Syndicat des travailleuses et travailleurs du Cosmodôme**

**ADOPTÉ**

**8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Patrice Benoît**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

S Construction de Montréal	Karyne Prément AGO
S chargé-es de cours de l'UQAM (CSN)	Richard Bousquet AGO
S chargé-es de cours de l'UQAM (CSN)	Hélène Belley AGO
S des professeurs du collège Dawson	Michael Duckett AGO
S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	Évelyne Crépeau AGO

STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) Isabelle Vaillancourt AGS  
STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) Gisèle Frenette AGO

ST du CSSS de Laval (CSN) René Epinat AGO  
ST du CSSS de Laval (CSN) Sylvain Coulombe AGO

## **ADOPTÉ**

### **9. CONFLITS**

Syndicat de l'information de Transcontinental : Dominique Daigneault présente la situation chez Transcontinental et soumet à l'assemblée le plan de match qui consiste à convaincre Transcontinental de reconsidérer sa décision de mettre à pied la moitié de ses journalistes. Elle fait la lecture de la lettre qui devrait être envoyée à Ted Markle, président de Transcontinental Média.

Montréal, le \_\_ mai 2013

Monsieur Ted Markle  
Président, TC Media

- Attendu que les journaux locaux jouent un rôle important en matière d'information locale et de démocratie régionale;
- Attendu que TC Media a pris la décision de licencier 11 des 22 journalistes affectés à la couverture de l'information régionale et locale pour la grande région de Montréal;
- Attendu que chacun des 11 journalistes restants devra fournir seul l'information pour alimenter les 22 journaux de la grande région de Montréal;
- Attendu que considérant le nombre limité de journalistes qui demeureront à l'emploi, TC Media demande à ses journalistes de ne plus couvrir : les réunions du conseil d'arrondissement, les projets reliés au programme triennal d'immobilisations, les réunions de changement de zonage, l'actualité politique, les communiqués des politiciens, les résultats sportifs, les conférences de presse couvrant l'actualité et de ne plus faire de dossiers ou d'enquêtes. Cette décision aura comme conséquence de priver la population d'une source d'informations précieuses qui étaient souvent diffusées seulement dans les journaux locaux;
- Attendu que TC Media a indiqué à ces journalistes qu'à compter du 20 mai 2013, l'instantanéité et les réseaux sociaux ne seront plus une priorité dans le traitement de la nouvelle, ce qui affectera grandement la qualité de la couverture des événements qui surviendront dans la localité;
- Attendu que des élections municipales seront déclenchées prochainement à Montréal et que TC Media a indiqué à ses journalistes qu'ils ne couvriront plus les élections, tant au niveau municipal, provincial que fédéral, ce qui aura un impact direct sur l'exercice de la démocratie, car les candidats locaux sont rarement présentés dans les médias nationaux et les journaux locaux de TC Media qui donnaient une place aux candidats et aux élus locaux, ne parleront plus d'eux;

- Attendu que TC Media a indiqué aux représentants du syndicat, le 19 avril dernier, que le nouveau modèle que l'entreprise compte mettre en place à Montréal sera exporté prochainement dans la région de Québec et que nous craignons que ce modèle soit exporté partout au Québec;
- Attendu que le coût de la matière rédactionnelle contenue dans les journaux hebdomadaires de TC Media représentait 6 % du coût des journaux, avant les mises à pied annoncées le 22 avril 2013;
- Attendu qu' un journal qui dans son contenu priorise la publicité, le courrier des lecteurs, les chroniques et la réécriture de communiqués ne peut être qualifié de véritable journal d'information;
- Attendu que le fait de posséder plusieurs journaux représente un pouvoir important pour les propriétaires de médias et que ce pouvoir s'accompagne d'obligations qui sont encadrées par le guide « Droit et responsabilité de la presse », du Conseil de presse du Québec, qui prévoit notamment :
- « Les décisions concernant l'orientation, la programmation, le choix du personnel et les affectations des journalistes relèvent de la direction des salles de rédaction des médias. Elles ne doivent pas avoir comme but, ni comme conséquence de priver le public d'une information à laquelle il a droit, ou d'empêcher les journalistes d'exercer librement leur métier. Elles seraient alors assimilables à de la censure ou à des sanctions pour délits d'opinion. »

Pour toutes les raisons énumérées précédemment, je vous demande de reconsidérer la mise à pied de la moitié des journalistes de vos salles de rédaction de la grande région de Montréal.

Je vous demande également de renoncer à appliquer ce nouveau modèle pour la région de Québec, ou pour toute autre région dans la province.

Je vous demande de respecter vos obligations en matière de droit au public à l'information et de respecter le mandat des journaux locaux qui devrait être d'offrir une véritable information qui est exacte, rigoureuse et complète sur toute question d'intérêt public touchant les communautés locales.

Je vous demande d'utiliser un nombre suffisant de journalistes pour fournir une information de qualité dans mon quartier.

---

Nom, titre,  
Organisme,  
Adresse

c. c. Monsieur Serge Lemieux, Vice-président distribution et journaux Québec/Ontario, TC Media

c. c. Monsieur Benoît Caron, Directeur général régional

c. c. Monsieur Stéphane Desjardins, Directeur général

c. c. Monsieur Denis Terrien, Directeur général

c. c. Madame Véronique Gauthier, Directrice générale

c. c. Monsieur Denis Fillion, Directeur général

**Il est proposé par Martin Renaud  
Appuyé par Normand Viau**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN** appuie la lutte des travailleuses et des travailleurs du Syndicat de l'information de Transcontinental-CSN (STI-CSN) et envoie la lettre d'appui prévue à cet effet.

**ADOPTÉ**

## **10. FONDACTION**

Marc Lapointe, de Fondation explique à l'assemblée les impacts que l'abolition des crédits d'impôts aux fonds de travailleurs aura sur les petits épargnants et l'importance de la campagne de cartes postales.

Il rappelle qu'en 2013 plus de 30 000 personnes occupaient un emploi grâce à Fondation. Il invite les délégué-es à signer la pétition en ligne ainsi que la carte postale à retourner sans timbre.

### Proposition

Considérant les attaques récentes du gouvernement Harper contre le Québec, son modèle et ses outils de développement économique;

Considérant la volonté du gouvernement Harper de limiter le pouvoir d'intervention des organisations syndicales (projet de loi C-377);

Considérant que le dernier budget du ministre Flaherty (mars 2013) contient des attaques ciblées contre les outils de développement économique et social créés à l'initiative des organisations syndicales;

Considérant que le dernier budget contient des mesures visant spécifiquement les fonds de travailleurs dont Fondation CSN par l'abolition du crédit d'impôt fédéral de 15 %;

Considérant que la disparition du crédit d'impôt fédéral aura un impact important sur l'économie québécoise notamment sur l'accessibilité au financement des PME québécoises nécessaire au maintien et la création d'emplois;

Considérant que cette mesure rend moins avantageuse pour les personnes à revenu modeste la souscription à un fonds de travailleurs, alors que celle-ci représente souvent, pour elles, le seul moyen d'épargner pour la retraite;

Considérant que plus de 50 % des actionnaires de Fondation CSN sont des membres des syndicats CSN provenant de tous les conseils centraux et fédérations.

**Il est proposé par Donald Picotte  
appuyé par Martin Renaud**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et ses syndicats affiliés appuient Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, dans sa démarche d'exiger du gouvernement de renoncer à l'abolition du crédit d'impôt de 15 % et encouragent leurs membres à signer la pétition et à envoyer la carte postale destinée au ministre Flaherty.

## **ADOPTÉ**

### **11. PROPOSITIONS DU CONGRES**

Les propositions qui seront débattues au congrès sont soumises aux délégué-es afin qu'ils et elles puissent en prendre connaissance avant le congrès. Gaétan Châteauneuf explique qu'elles sont présentées à l'avance afin de pouvoir se les approprier. Les propositions ont été inspirées par les réflexions recueillies lors de la tournée syndicale de l'exécutif, ainsi qu'en assemblée générale et en conseil syndical. Il s'agit de grandes orientations pour nous mettre en action lors du prochain mandat. C'est donc le fruit d'un travail démocratique qui est présenté à l'assemblée. Avant de conclure ce point, on annonce aux délégué-es que la soirée de solidarité se tiendra au Lion d'Or.

### **12. LUTTE A L'HOMOPHOBIE**

On débute par la présentation d'une courte vidéo et un jeu-questionnaire. Véronique De Sève présente la campagne de la Journée internationale contre l'homophobie qui a lieu le 17 mai, dont le thème pour 2013 est : *Combattez le virus Web de l'homophobie* et réitère que des outils pour en parler existent. Elle invite les délégué-es à faire des activités dans leur syndicat.

Après quoi, Donald Picotte prend la parole pour annoncer qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat au comité LGBT du conseil central. Il remercie les syndicats de l'avoir accueilli pour donner des formations. Puis de chaleureux témoignages provenant de l'assemblée lui sont rendus pour souligner son engagement. Véronique De Sève souligne le travail et l'implication de Donald au comité LGBT.



**Il est proposé par Donald Picotte  
appuyé par Denis Kosseim**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** invite ses syndicats à souligner la Journée internationale de lutte contre l'homophobie dans les milieux de travail.

**ADOPTÉ**

**13. COMPTE-RENDU DU FORUM SOCIAL MONDIAL DE TUNIS**

Denis Kosseim a accepté au pied levé de faire un compte-rendu du Forum social à Tunis appuyé par une présentation power point, en remplacement de Lisa Courtemanche qui a eu un empêchement de dernière minute.

Plusieurs personnes de la CSN, de la Fneeq et du CCMM–CSN étaient présentes, Manon Perron et Lisa Courtemanche représentaient le conseil central.

Denis confie à l'assemblée que s'il devait résumer le forum social en un seul mot, ce mot serait EXALTANT. Environ 200 Québécoises et Québécois participaient au forum social. Il nous résume quelque peu les ateliers qui s'y sont tenus et décrit l'ambiance qui régnait et l'accueil réservé aux participantes et participants.

La manifestation d'ouverture soulignait le mouvement des femmes en Tunisie et la manifestation de clôture clamait la libération de la Palestine. À ce propos, le dimanche 12 mai, il y aura un rassemblement au métro Guy-Concordia, à 13 heures, en appui au peuple palestinien.

**Il est proposé par Patrice Lorrain-Chenu  
appuyé par Suzanne Audette**

Que l'assemblée générale reçoive le rapport verbal présenté par Denis Kosseim.

**ADOPTÉ**

**14. 24 HEURES POUR UN QUÉBEC APPRENANT**

Flavie Achard, responsable du comité éducation depuis 1995 en est à sa dernière assemblée générale comme déléguée officielle. Son but a toujours été que le conseil central parle davantage d'éducation. Elle fait rapport à l'assemblée de ce que le conseil central présentera à l'ICÉA, les 30 et 31 mai prochains pour

redéfinir les grandes orientations. Le document sera placé sur le site Web du conseil central sous l'onglet Éducation.

**Il est proposé par Donald Picotte  
appuyé par Richard Gagnon**

Que l'assemblée générale reçoive le rapport verbal présenté par Flavie Achard.

**ADOPTÉ**

**15. LEUCAN**

On commence par présenter la vidéo-promotion du Camp Vol d'été Leucan-CSN. Véronique De Sève présente la campagne et invite les syndicats qui souhaitent acheter des billets à contacter Michèle Delsemme au conseil central. Cette année 30 000 billets seront mis en vente.

**Il est proposé par Roger Davidson  
appuyé par Patrice Benoît**

Que le CCMM-CSN invite ses syndicats à promouvoir la campagne Camp Vol d'été Leucan-CSN et les encourage à acheter des billets de tirage.

**ADOPTÉ**

**16. P-6**

Le règlement P-6 est contesté en Cour supérieure et la décision devrait être rendue en octobre. Dominique Daigneault présente une proposition.

**Attendu** la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui affirme que toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression;

**Attendu que** malgré l'abrogation de la loi 12, le SPVM continue d'intervenir de façon arbitraire et souvent en faisant un usage excessif de la force lors de manifestations étudiantes et citoyennes en invoquant le règlement municipal P-6;

**Attendu** les derniers événements autour du règlement P-6;

**Attendu que** ceux-ci rendent quasi inexistant le droit de manifester à Montréal;

**Attendu que** le SPVM, tout en reconnaissant qu'aucun méfait n'avait été commis, a procédé à des arrestations de masse lors de manifestations pacifiques

les 15, 19, 22 mars et 5 avril 2013, pour un total de près de 900 arrestations selon les chiffres divulgués par le SPVM;

**Attendu que** ces arrestations ont été effectuées lors d'encerclements de masse, pratique pour laquelle le SPVM avait été critiqué par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en novembre 2005, qui avait même demandé la tenue d'une commission d'enquête qui n'a jamais vu le jour;

**Attendu** la décision récente du Conseil de ville de Montréal de maintenir le règlement P-6 tel quel;

**Attendu** les positions défendues jusqu'à présent par le conseil central au sujet du règlement P-6 demandant son abrogation;

**Il est proposé par Martin Renaud  
Appuyé par Denis Kosseim**

**Que le CCMM-CSN** dénonce l'usage de la force excessive et les arrestations de masse exercées lors de manifestations par le SPVM, parfois même avant que celles-ci ne débutent; qu'il poursuive ses actions contre le règlement P-6 et que, dans ce cadre, il réalise des actions de visibilité pacifiques à exercer au moment jugé opportun en alliance avec ses partenaires dans ce dossier.

## **ADOPTÉ**

### **Points d'information**

- Les visages moins connus de la conciliation famille-travail-études : Journée de réflexion sur des aspects de la CFTÉ trop souvent oubliés, le 17 mai de 9 h à 14 h 30, salles B et C à la CSN, activité organisée conjointement par le comité de la condition féminine et le comité LGBT. Inscription obligatoire auprès de Nathalie McHugh.
- Colloque organisé par la Ligue des droits et libertés : *Liberté d'expression en péril - Résistance et mobilisations!*, le 24 mai, de 9 h à 17 h à l'UQAM.
- Cinéma-forum *Déséquilibre*, le 12 juin à 18 heures, à la Maison du développement durable.
- Un réseau d'entraide dans mon syndicat, en cette semaine de la santé mentale, *Tu es formidable... le sais-tu ?*
- Pamphlet de la Journée internationale contre l'homophobie, le 17 mai.
- Dépliant de l'université populaire des Nouveaux cahiers du socialisme.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par Robert Poisson  
appuyé par Roger Davidson**

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 22 heures.

Gaétan Châteauneuf  
Président

Dominique Daigneault  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 63*

*Femmes : 32*

*Hommes : 31*

*Officiel-les : 63*

*Substituts :*